RIASEC : C

K1512
CHEF / CHEFFE DE POSTE DU TRÉSOR PUBLIC

Emploi cadre

Autres emplois décrits

- Chef / Cheffe de service en trésorerie générale

Définition

Le Chef de poste du Trésor public assure la gestion financière et comptable au sein de l'administration.

- Supervise la collecte et la gestion des fonds publics et des dépenses
- Assure la tenue des comptes publics et le contrôle de la régularité des opérations financières
- Conseille les collectivités locales en matière de gestion financière et fiscale
- Participe à l'élaboration des budgets et à leur suivi
- Peut représenter l'administration dans diverses réunions et commissions
- Gère et développe les ressources humaines de son service

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un diplôme de niveau Bac +5 en économie ou finances publiques. L'accès aux emplois de la fonction publique s'effectue généralement par voie de concours.

Certifications et diplômes :

- Master mention finances publiques

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Contrôler les dépenses et les recettes publiques
- Contrôler la régularité des comptes publics
- Réaliser les opérations de recouvrement des recettes publiques et gèrer les fonds déposés auprès de l'Etat
- Assurer la gestion administrative d'une activité
- Vérifier le respect de la réglementation et de l'utilisation des fonds publics

Développement économique

- Etablir des accords, des conventions, des relations contractuelles au nom de l'Etat avec des collectivités locales, des associations et des partenaires locaux

Management, Social, Soin

- Conseiller une organisation, une structure
- Apporter une expertise technique et stratégique aux décideurs publics et aux entreprises

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Collecter et analyser des données, des informations

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Superviser la préparation et la consolidation des rapports financiers

Savoir-faire secondaires

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Effectuer la gestion des fonds déposés dans les caisses du Trésor
- Elaborer, suivre et piloter un budget
- Evaluer des risques financiers
- Préparer des rapports financiers et d'activité
- Appliquer les procédures de recouvrement adaptées
- Vérifier et contrôler la gestion financière des fonds publics de l'Etat, des collectivités locales et des établissements publics
- Sensibiliser à l'utilisation rationnelle des fonds publics
- Implémenter des outils de gestion financière
- Assurer la conformité des opérations fiscales
- Rechercher une solution à l'amiable pour prévenir les impayés ou engager une procédure en précontentieux
- Traiter des dossiers de contentieux

Développement économique

- Mettre en place des indicateurs de performance financière et ajuster des stratégies en conséquence
- Réaliser des prestations d'expertise et de conseil
- Représenter et mettre en valeur l'image de l'entreprise

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Respecter la confidentialité des informations
- Suivre et mettre à jour l'information technique, économique, réglementaire, ..
- Se coordonner avec les autres services financiers

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de leadership
- Faire preuve de sens des responsabilités
- Organiser son travail selon les priorités et les objectifs

Savoirs

Domaines d'expertise

- Finances publiques
- Comptabilité générale
- Finance
- Fiscalité
- Gestion des opérations
- Gestion comptable et financière des collectivités locales
- Gestion budgétaire
- Comptabilité publique

Normes et procédés

- Droit public
- Droit administratif
- Droit fiscal
- Droit et fonctionnement des collectivités locales
- Contrôle interne
- Procédures de recouvrement de créances
- Préparation des audits réglementaires

Techniques professionnelles

- Planification financière

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- Déplacements professionnels
- En contact avec du public
- Station assise prolongée

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Horaires et durée du travail

- Travail en journée

Statut d'emploi

- Fonctionnaire
- Salarié secteur public

Types de structures

- Collectivités territoriales
- Organisme public

Secteurs d'activité

- Service public, défense et sécurité

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail